Image not found or type unknown

Refus de renouvellement de titre de séjour pour personnes handicapées

Par **BM86**, le **14/03/2019** à **23:10**

Bonjour,

Je me trouve dans une situation trés pénible. Je suis handicapé, sur une chaise roulante, et j'ai des dyalises 3 fois par semaine, je suis sur une liste d'attente pour la greffe de reins, c'est le calvaire. Depuis plus de 10 ans, j'ai renouvelé mon titre de sejour "vie familialle et privée" et là, lors de ma dernière demande de renouvellement, c'est un refus total. Ils me demandent de préparer mon retour dans mon pays d'origine. Si j'en suis partie, c'est que mes parents ne pouvaient subvenir à mes traitements, nous sommes trés pauvres, je ne sais quoi faire.

Par **Tisuisse**, le **15/03/2019** à **07:23**

Bonjour,

Si vous avez les moyens financiers pour subvenir seule aux frais de votre séjour en France, frais médicaux inclus, vous n'auriez pas de refus pour rester et vous faire soigner. Comme ce n'est pas le cas et que ce type de soins est possible chez vous, la France ne peut vous garder sur son sol. Vous devez vous faire soigner dans votre pays.

Voyez un avocat spécialisé.

Par **youris**, le **15/03/2019** à **09:24**

bonjour,

vous pouvez vous adresser au consulat de votre pays dont le rôle est justement d'aider ses citoyens en difficultés.

existe-t-il une convention entre votre pays et la france pour la prise en charge de ses malades qui ne peuvent pas être traités dans leur pays ?

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés